

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 25	5	0
JEU 26	3	0
VEN 27	1	0
SAM 28	1	0
DIM 29	4	0
LUN 30	3	0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Escagots**
- **Erinose**
- **Cochenilles**
- **Mesures agro-écologiques**

Stades phénologiques

A ce jour les différents stades observés sur le vignoble s'échelonnent : de "bourgeons d'hiver" pour les situations les plus tardives à "sortie des feuilles" pour les plus avancées (Gamay, Chardonnay). En moyenne, les vignes sont entre "bourgeon dans le coton" et "pointe verte".



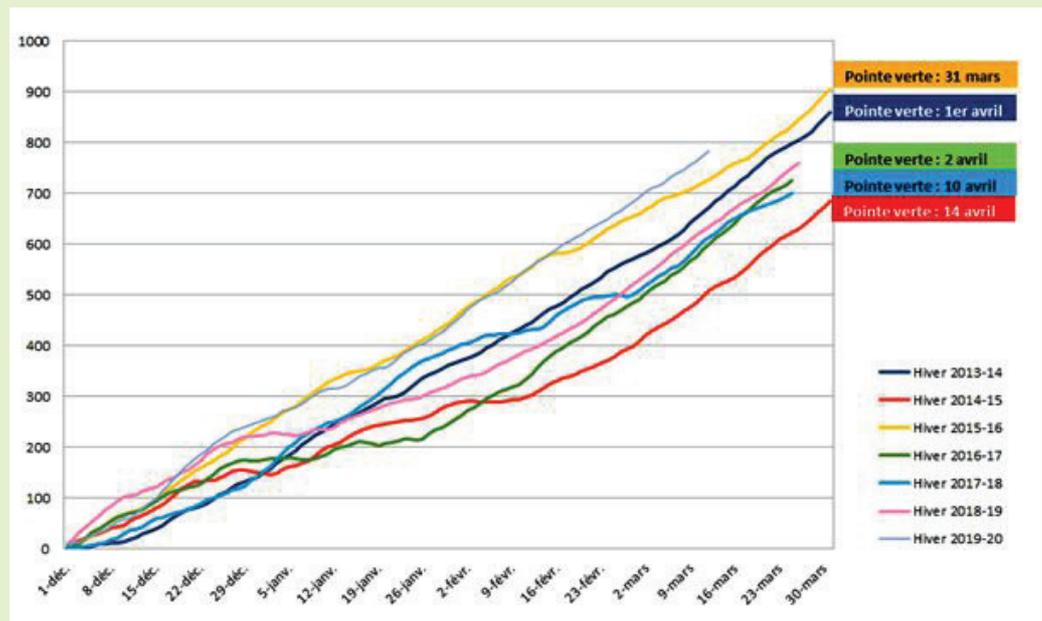
Bourgeon dans le coton - IFV



Pointe verte - IFV

DONNEES METEOROLOGIQUES

Les faits marquants de l'hiver 2019/2020 sont les précipitations exédrantes relevées sur les mois de novembre, décembre et février, après une acalmie en janvier. De plus ces précipitations ont été associées à des périodes de vent violent. L'autre caractéristique de l'hiver 2019/2020 est la douceur des températures et en conséquence le débourrement précoce observé ce début de campagne. L'année 2020 pourrait être le record de ces dernières années.



Somme des températures moyennes à partir du 1er décembre et date d'apparition du stade pointe verte.

Pour les jours à venir, aucune pluie n'est annoncée avant mercredi. Par contre pour les matinées de vendredi et samedi, il est prévu une chute des températures avec une possibilité de gel au niveau du sol.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes

En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entre-nœuds.

En saison : sur les rameaux, des nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type

tablette de chocolat.

Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourrent pas (les conséquences sont donc plus graves en cas de taille courte).

Au vignoble : les symptômes sur les bois de taille sont rares. Généralement la problématique a été bien gérée les années précédentes.

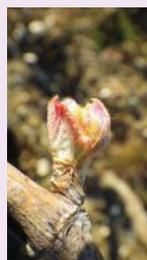


Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

Le stade d'application est atteint dans de nombreuses situations. Mais en l'absence de pluie, tout traitement est inutile.



stade D ou 6



stade E ou 9

En présence de symptômes et si le risque de pluie est annoncé, la stratégie est la suivante :

Stratégie à 2 applications : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les stades et le risque de pluies afin de caler les dates d'intervention.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade devrait être atteint dans les prochains jours sur les parcelles précoces.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

Préconisations

Surveillez l'avancement des stades notamment sur Chardonnay et sur parcelles à historique.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érythrose et l'excoriose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles sensibles.

BLACK-ROT**Analyse de risque**

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées. Pas de risque pour la semaine à venir, aucune pluie n'est prévue.

A retenir

Stade d'intervention imminent en situations précoces.

Préconisations

Surveillez le risque de pluie et l'apparition du stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment TRP et dégâts en 2019).

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

MILDIU**Analyse de risque**

Pour qu'une contamination ait lieu, il faut :

- * que le stade "2-3 feuilles étalées" soit atteint
- * que les oeufs de mildiou soient mûrs
- * un niveau de précipitation suffisant.

A ce jour, les oeufs de mildiou ne sont pas mûrs et dans la majorité des cas, le stade de réceptivité n'est pas atteint.

A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

Préconisations

Pas de traitement à prévoir dans les prochains jours.

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations**

Le début de vol est prévu autour du 30 mars.

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

A retenir

Mise en place des pièges et des diffuseurs sur les parcelles confusées.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols. Il est temps de mettre en place les diffuseurs pour ceux qui ne l'auraient pas encore faits.

Même si la pose est anticipée, la diffusion des phéromones est faible lorsque les températures restent basses.

Le nombre de diffuseurs est à moduler suivant l'ilot confusé et les bordures à réaliser.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

ESCARGOTS**Analyse de risque****Observations**

Les conditions actuelles ne sont pas favorables à la sortie de ces mollusques. L'importance des dégâts est liée à la pluviométrie.

A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre ou le renouvellement des appâts.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

ERINOSE

Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.



Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Le stade d'application est atteint dans de nombreuses situations, intervenez sur les parcelles ayant subi des fortes attaques en 2019.

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* *Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)*

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenez sur les parcelles sensibles.

COCHENILLES

Analyse de risque

**Observations**

Sur notre vignoble, 2 familles de cochenilles peuvent être présentes : les coxidés (cochenille lécanine et cochenille floconneuse) et les pseudocoxidés (cochenille farineuse). Les années antérieures, des cochenilles lécanines ont été observées (photo ci-contre), notamment sur les secteurs de Broze, Brens et de Lisle. Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les parcelles concernées.

Les parcelles concernées les années passées ont vu leur

population diminuer suite à une gestion spécifique de cette problématique.

Nuisibilité

Ces insectes sont des piqueurs-suceurs. Ils provoquent l'affaiblissement des ceps et le développement de fumagine (champignon noir se développant sur le miellat et entraînant des dépréciations sur raisin de table et le développement du botrytis). Les cochenilles sont aussi vectrices de virus tel que l'enroulement.

Préconisations

Dans les parcelles fortement attaquées les années précédentes, **traitez avec des huiles blanches dès maintenant (bourgeons dans le coton) :**

* *Polithiol, Ovithiol, Oliblan ; huile de paraffine ; 2L/hL (sur la base de 1000L/ha)*

L'application doit être réalisée à la limite du ruissellement. Ces applications impactent fortement la faune auxiliaire.

Alternatives

Les huiles blanches sont des solutions de biocontrôle. Lutte biologique par des lâchers de chrysopes et/ou de coccinelles.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La confusion sexuelle contre les vers de la grappe

La confusion sexuelle est une méthode de lutte listée dans les biocontrôles et elle est autorisée en **Agriculture biologique**. Les phéromones contenues dans les diffuseurs sont spécifiques des vers de la grappe et perturbent la reproduction, elles empêchent les mâles de localiser les femelles. Afin de saturer l'atmosphère en phéromones, de nombreux diffuseurs doivent être placés dans les vignes.

Cette technique présente de nombreux avantages: absence de toxicité pour l'utilisateur, le respect de la faune auxiliaire, l'absence de résidus dans le raisin, et le respect de l'environnement.

mise en oeuvre

- Le dispositif doit être mis en place sur une zone homogène avec l'accord de l'ensemble des viticulteurs du secteur, c'est un moyen de lutte collectif.

- La pose des diffuseurs doit avoir lieu avant le début du vol de G1.

- Un diffuseur couvre une surface d'environ 20 m², par exemple pour un écartement entre les rangs de 2,2 m, la pose des diffuseurs est réalisée un rang sur deux.

Le nombre de diffuseurs nécessaire est d'environ 500 par hectare, mais les bordures d'îlot doivent être renforcées ce qui selon la taille et la forme de l'îlot porte le nombre de diffuseurs entre 550 et 650/ha.

- Il faudra surveiller les parcelles confusées et être vigilant sur celles à fort historique vers de la grappe, lors des premières années de confusion. Si besoin la lutte pourra être complétée par l'application d'un insecticide.

- Cette méthode de lutte est cumulative. Si la pression est forte, il faudra plusieurs années pour arriver à abaisser les niveaux de population.

Les diffuseurs

Trois types de diffuseurs sont disponibles, les "raks", les "spaghettis", les "puffers".



Rak



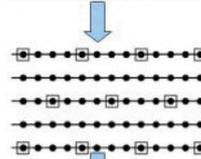
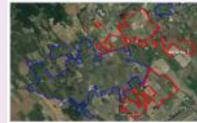
Spaghetti



Puffer

Les clés de la réussite

Respecter les trois recommandations.



1. Un îlot cohérent

2. Plan et date de pose respectés

3. Observations et traitement(s) si nécessaire

Gestion des couverts végétaux

La période de destruction des couverts est atteinte dans la majorité des situations et en particulier pour les implantations précoces. Intervenir par roulage ou broyages sur les couverts pour lesquels le développement végétatif est optimum.

Attention un épisode de gel est annoncé pour vendredi et samedi matin. Une hauteur de végétation excessive dans les parcelles, augmente les effets du gel.



Mode de destruction

Le choix du mode de destruction dépend des objectifs recherchés :

- Si l'objectif est l'amélioration de la fertilité minérale, le broyage combiné à l'enfouissement sera le plus efficace.

L'enfouissement du couvert végétal doit se faire en fonction de son état d'humidité et ne doit jamais être réalisé sur un sol humide. Dans le cas où l'enfouissement est réalisé un à deux jours après le fauchage ou broyage, la décomposition et la minéralisation se feront rapidement. Pour une minéralisation plus lente, il est possible de laisser sécher les résidus de végétation 30 à 60 jours. L'enfouissement peut se faire en une ou deux fois, avec un outil à dent ou à disque en fonction des espèces.

- Si l'objectif recherché est une compensation voir une augmentation du taux de matière organique, le roulage est le plus adapté. Le Rolofaca par exemple permet de coucher au sol les couverts végétaux et de les pincer pour arrêter la montée en sève. Contrairement au broyage et au fauchage, la croissance du couvert est stoppée et la dégradation de la partie "pincée" se fait très lentement. Sur les parcelles en pente, attention ce type de pratique peut compliquer le passage des tracteurs, risque de glissement.

Prochain bulletin le 7 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

